

## École Desranleau\* – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 1956

Commission scolaire d'origine : Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot

Adresse : 1970 rue Galt Est

Architecte : plans du Département de l'Instruction publique (fondation, 1956) /  
Boulangier, Faucher & Gagnon (agrandissement, 1964-67) / Albert Poulin  
(agrandissement, 1975-76) / Jubinville & Mailhot (agrandissement, 1982) /  
CIMAISE (laboratoire informatique, 1991) / Jubinville & Mailhot (salle multi,  
2002)

Entrepreneur général : J. C. Masson Itée (fondation, 1956) / J. M. Jeanson Itée  
(agrandissement, 1966-67) / Paul Talbot Itée (agrandissement, 1975-76) / B.  
Champigny inc. (agrandissement, 1982) / Construction Geoffroy inc. (laboratoire  
informatique, 1991) / Construction Comco inc. (salle multi, 2002)

Communauté religieuse : Sœurs de la Présentation de Marie (1956-1963)

Autres dénominations pour l'établissement : École no 5 ou École d'Ascot-Nord (1956-  
1960) et École Cœur-Immaculé-de-Marie\*\* (1960-1966)



L'école Desranleau, août 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

\* Ne pas confondre avec l'école Mgr-Desranleau pour les enfants infirmes – sise sur la rue William et dirigée par l'abbé Simon Perreault et la Société de Réhabilitation de Sherbrooke – active dans les années 1940 et dont l'instruction était basée sur l'apprentissage de l'artisanat et de petits métiers

\*\* Ne pas confondre avec l'école du Cœur-Immaculé de la 15<sup>e</sup> Avenue Sud, qui est née de la fusion des écoles Biron et Chalifoux en 1967

---

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**12 juillet 1955 :** une délégation de la Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot (MM. Després, Boudreau et Gauthier) rencontre les commissaires sherbrookoïses ; ces premiers soulignent « qu'ils doivent construire une école durant les tout prochains mois, mais qu'elle ne sera certainement pas prête pour la prochaine année scolaire. Ils demandent en conséquence l'admission dans les

écoles de Sherbrooke de leurs quelque cent trente élèves sans école durant l'année scolaire 1955-1956 » ; les commissaires sherbrookois acceptent en échange d'une rétribution mensuelle de 3 \$ par élèves<sup>1</sup>

**21 mars 1956** : les commissaires de la Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot autorisent la construction d'une nouvelle école de cinq classes, selon les plans et devis no 55 du Département de l'Instruction publique (DIP)<sup>2</sup>

**12 avril 1956** : les commissaires accordent le contrat général de construction de l'école à J. Clovis Masson, pour la somme de 48 900 \$<sup>3</sup>

**14 mai 1956** : la Municipalité scolaire de St-Jean-Baptiste-d'Ascot achète le lot 20C-1 du 5<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot d'Emery Lussier, pour la somme de 5 000 \$ ; terrain de la nouvelle école<sup>4</sup>

**7 août 1956** : les Sœurs de la Présentation de Marie désirent une autorisation de l'archevêque de Sherbrooke afin de prendre en charge la nouvelle école du « chemin d'Ascot » suite aux demandes de la Commission scolaire locale et du curé<sup>5</sup> [l'autorisation suit le 8 août]

**14 août 1956** : les commissaires autorisent l'embauche de trois institutrices laïques, au salaire annuel de 1 500 \$, pour la future école<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 144.

<sup>2</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 125.

<sup>3</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 127.

<sup>4</sup> École Desranleau – Acquisition et aliénation de terrains, FZ.006.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>5</sup> Lettre de Sœur Marie Saint-Charles-de-Milan, Supérieure provinciale, à Mgr Cabana, archevêque de Sherbrooke, 7 août 1956, « Correspondance », A8, SC13, Sœurs de la Présentation de Marie, Chancellerie, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

<sup>6</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 140.

- 30 août 1956 :** les commissaires autorisent l'embauche de deux enseignantes de la communauté des Sœurs de la Présentation de Marie, au salaire annuel de 1 500 \$, pour la future école ; il s'agit de sœur Marie-Stanislas et sœur Clarisse-de-Jésus<sup>7</sup>
- 28 octobre 1956 :** les commissaires acceptent les travaux de construction de la nouvelle école sous certaines conditions [dite école no 5]<sup>8</sup>
- 9 juillet 1957 :** les commissaires autorisent l'embauche de trois institutrices laïques et deux sœurs enseignantes pour l'année scolaire 1957-58<sup>9</sup>
- 17 juillet 1958 :** les commissaires autorisent l'embauche de deux institutrices laïques et deux sœurs enseignantes pour l'année scolaire 1958-59<sup>10</sup>
- 13 janvier 1959 :** les commissaires écrivent à la Mère provinciale des Sœurs de la Présentation de Marie pour avoir trois religieuses supplémentaires pour l'année scolaire 1959-60 ; en plus des deux enseignantes qui y sont déjà actives depuis 1956<sup>11</sup>
- 14 juillet et 11 août 1959 :** les commissaires autorisent l'embauche de trois institutrices laïques et deux sœurs enseignantes pour l'année scolaire 1959-60<sup>12</sup>

---

<sup>7</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 142.

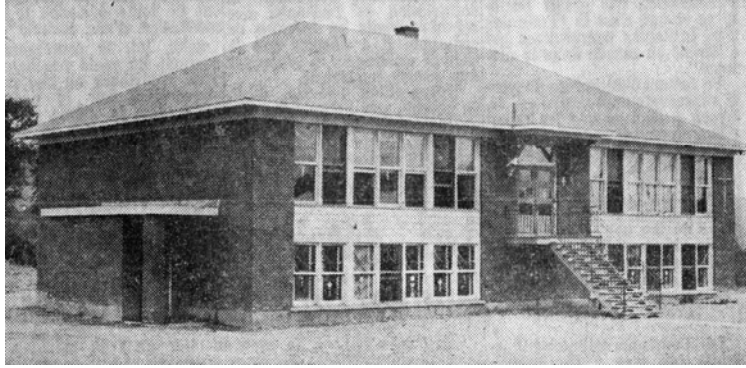
<sup>8</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 150-151.

<sup>9</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 171.

<sup>10</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 189-190.

<sup>11</sup> Livre des délibérations (1951-1959), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 199.

<sup>12</sup> Livre des délibérations (1959-1960), Fonds de la Municipalité scolaire Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot, C19/1, art. 5, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 16 et 18.



L'école d'Ascot-Nord, vers 1960. (*La Tribune*, 22 avril 1960, p. 12)

**1<sup>er</sup> juillet 1960** : annexion de la Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste-d'Ascot à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS)<sup>13</sup>

**8 juillet 1960** : concernant sa nouvelle école de la rue Galt Est, la CECS décide que : « le nom de cette école sera École Cœur Immaculé de Marie ; la direction de l'école continuera d'être confiée aux révérendes Sœurs de la Présentation de Marie »<sup>14</sup>

**Juin 1963** : départ des Sœurs de la Présentation de Marie ; les effectifs de la communauté sont relocalisés à l'école Biron<sup>15</sup>

**14 janvier 1964 (64-1092)** : les commissaires souhaitent construire une nouvelle école élémentaire de sept classes dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Protection pour le mois de septembre 1965<sup>16</sup>

---

<sup>13</sup> CECS, *Livre des minutes*, 21 mai 1959 au 16 mars 1961, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 151.

<sup>14</sup> CECS, *Livre des minutes*, 21 mai 1959 au 16 mars 1961, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 174.

<sup>15</sup> Information confirmée par une membre de la communauté suite à des recherches dans leurs archives, Sœurs de la Présentation de Marie, Maison centrale de Sherbrooke, entrevue téléphonique tenue le 13 août 2010.

<sup>16</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 197.

**5 mai 1964 (64-1344) :** les commissaires acceptent la construction d'une classe temporaire « à même l'église Notre-Dame-de-la-Protection » pour un coût estimé à 522,50 \$<sup>17</sup> [cette église est située sur le terrain voisin de l'école]

**18 août 1964 (64-1604) :** les commissaires conviennent d'acheter le lot 20C-5 du canton d'Ascot au prix de 10 000 \$, en vue de l'agrandissement de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie ou d'y construire une nouvelle école<sup>18</sup>

**11 novembre 1964 :** la CECS achète le lot 20C-5 du 5<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot d'Emery Lussier<sup>19</sup>

**15 décembre 1964 (64-1916, 64-1918 et 64-1921) :** les commissaires abandonnent l'idée de faire construire une nouvelle école et décident plutôt d'agrandir l'école déjà en place de huit classes, d'une maternelle et d'une grande salle ; les commissaires décident, « en principe », de requérir les services de la firme d'architectes Boulanger, Faucher et Gagnon pour l'agrandissement<sup>20</sup>

**9 février 1965 (65-2013 et 65-2014) :** les commissaires rescindent la décision du 15 décembre 1964 (64-1918) ; l'agrandissement de l'école devra plutôt suivre le devis pédagogique suivant : 1 classe de maternelle, 8 classes régulières, 1 bibliothèque, 1 bureau du directeur, 1 secrétariat, 1 salle d'attente, 1 magasin

---

<sup>17</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 239.

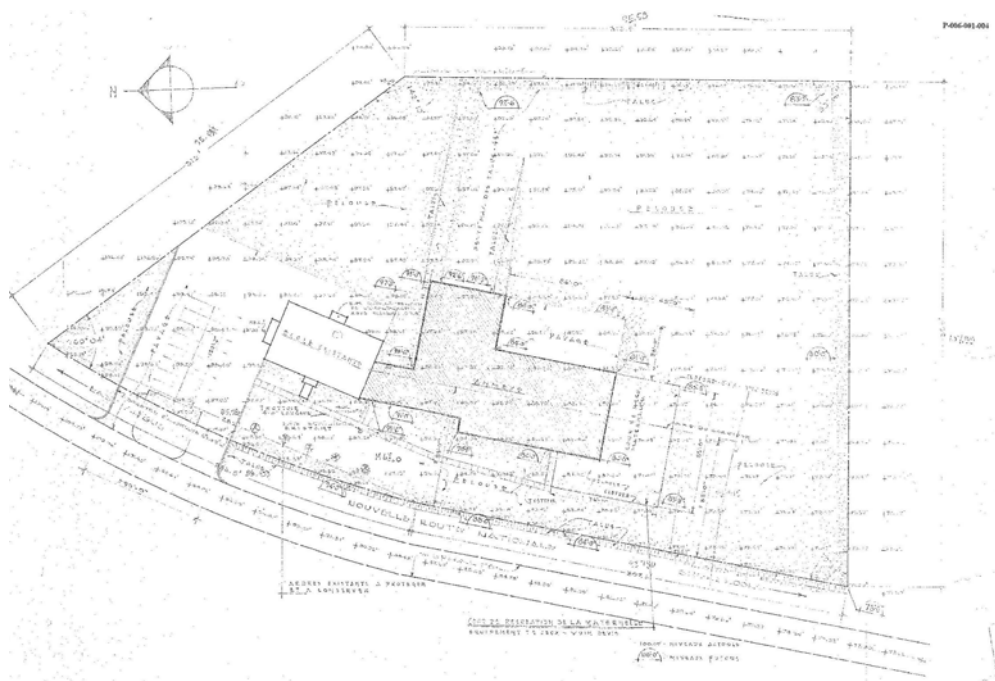
<sup>18</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 277-278.

<sup>19</sup> École Desranleau – Acquisition et aliénation de terrains, FZ.006.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>20</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 20-21.

scolaire, 1 salle des professeurs, 1 grand salle de regroupement, 1 clinique et 1 salle à manger pouvant accueillir 250 dîneurs<sup>21</sup>

**11 janvier 1966 (66-2595) :** les commissaires changent le nom de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie pour École Desranleau<sup>22</sup> ; un journaliste de *La Tribune* souligne à ce sujet : « Depuis qu'il est question d'agrandir l'école Cœur-Immaculé-de-Marie, plusieurs personnes ont manifesté le désir que la Commission désigne l'école rénovée sous un nouveau vocable, pour éviter tout confusion avec les écoles de la paroisse voisine, Cœur-Immaculé-de-Marie »<sup>23</sup>



Plan d'implantation de l'annexe de l'école Desranleau, février 1966. (P-006-001-004, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

<sup>21</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 35.

<sup>22</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 124.

<sup>23</sup> [s.n.], « L'école Cœur-Immaculé de Marie nommée Desranleau », *La Tribune*, 13 janvier 1966, p. 5.

**1<sup>er</sup> février 1966 (66-2629)** : les commissaires acceptent le plan final de l'annexe, préparé par les architectes Boulanger, Faucher et Gagnon<sup>24</sup>

**19 avril 1966 (66-2758)** : le contrat général pour l'agrandissement de l'école est accordé à J. M. Jeanson ltée, pour la somme de 299 495 \$<sup>25</sup>

**1<sup>er</sup> juin 1966** : première pelletée de terre pour les travaux d'agrandissement<sup>26</sup>

**16 août 1966 (66-2978)** : un laïc est nommé à la direction de l'école<sup>27</sup>

**30 août 1966 (66-3029)** : les commissaires décident de louer la sacristie de l'église Notre-Dame-de-la-Protection au montant de 50 \$ par mois, jusqu'à l'ouverture des nouveaux locaux de l'école Desranleau<sup>28</sup>

**13 décembre 1966 (66-4231) et 11 avril 1967 (67-4491)** : les commissaires approuvent les démarches pour acquérir le « terrain Desbiens », voisin du terrain de l'école, en vue de faire un parc-école en partenariat avec la municipalité d'Ascot-Nord [deviendra la municipalité de Fleurimont]<sup>29</sup> ; les commissaires conviennent de l'achat du terrain pour la somme de 10 000 \$ à condition que la municipalité d'Ascot-Nord contribue d'un montant de 4 000 \$ et que cette dernière paie les frais d'aménagement et d'entretien du terrain<sup>30</sup>

**Janvier-février 1967** : fin des travaux d'agrandissement<sup>31</sup>

---

<sup>24</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 128.

<sup>25</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 151.

<sup>26</sup> [s.n.], « Première pelletée de terre à l'école Desranleau de Sherbrooke », *La Tribune*, 2 juin 1966, p. 3.

<sup>27</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 180.

<sup>28</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 192.

<sup>29</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 221.

<sup>30</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 268.

<sup>31</sup> [s.n.], « Terminée à la fin du mois », *La Tribune*, 17 janvier 1967, p. 3.



**8 septembre 1967** : la CECS achète le lot 19-I-3 du 5<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot d'Armand

Desbiens, Omer Desbiens et Dame Éliane Desbiens Gauthier, pour la somme de 10 000 \$<sup>32</sup>

**26 septembre 1967 (67-4904)** : les commissaires autorisent la signature du contrat de parc-école Desranleau avec la municipalité d'Ascot-Nord<sup>33</sup>

**21 novembre 1967 (67-5018) et 9 mars 1971 (71-7391)** : les commissaires autorisent la vente, à la Municipalité d'Ascot Nord, d'une partie du lot originaire 19-I-3 du 5<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot : « borné à l'est par le lot 19-A-3 sur une distance de 156' ; au nord par le lot 20-B N.S. sur une longueur de 166' ; à l'ouest par le résidu du lot 19-I-3 ; au sud par le chemin Galvin (lot 19-I N.S.) sur une distance de 166' ; le tout ayant une superficie de 25,896 pieds carrés [...] pour le prix de \$1.00 »<sup>34</sup>  
[terrain voisin de celui de l'école Desranleau]

**22 août 1972 (72-24)** : les commissaires font lecture d'une lettre du Ministère de la Voirie, stipulant l'expropriation partielle du terrain de l'école Desranleau « pour fin de construction [...], 1237 pieds carrés » ; les commissaires acceptent le dédommagement de 700 \$ offert par le Gouvernement<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> École Desranleau – Acquisition et aliénation de terrains, FZ.006.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

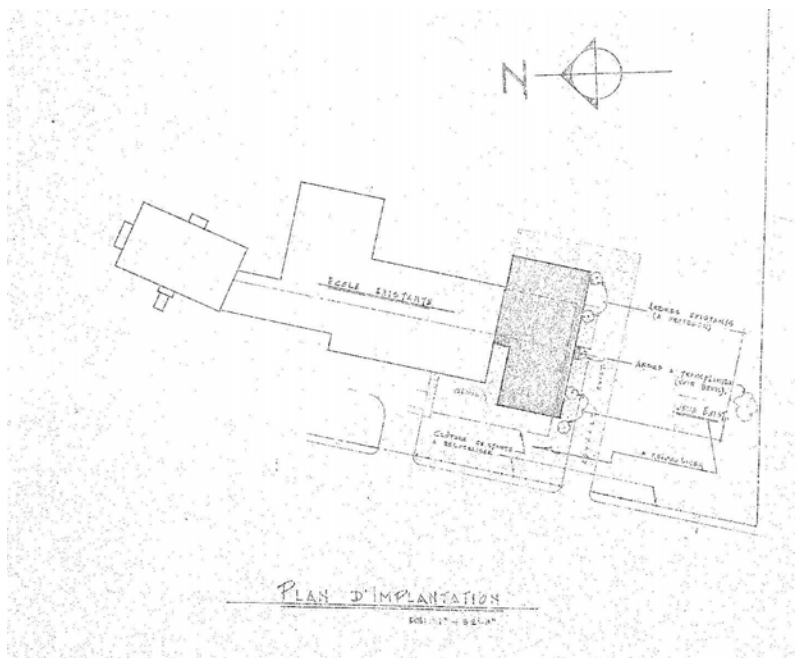
<sup>33</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 39.

<sup>34</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 60 et CECS, *Livre des minutes*, 25 novembre 1969 au 27 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 133.

<sup>35</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 5-6.

**8 janvier 1973** : la CECS vend une parcelle du lot 19-I-3-1 du 5<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot à la Reine (aux droits de la Province de Québec, agissant par son ministre de la Voirie), pour la somme de 700 \$<sup>36</sup>

**19 août 1975 (75-10053)** : le Comité exécutif (CE) retient les services de l'architecte Albert Poulin pour la préparation de plans et devis de l'installation des locaux pré-usinés<sup>37</sup>



Plan d'implantation de l'agrandissement temporaire de l'école Desranleau, septembre 1975. (P-006-001-039, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**23 septembre 1975 (75-10140)** : le CE accorde le contrat général d'agrandissement de l'école à Paul Talbot ltée, pour la somme de 58 900 \$<sup>38</sup>

<sup>36</sup> École Desranleau – Acquisition et aliénation de terrains, FZ.006.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

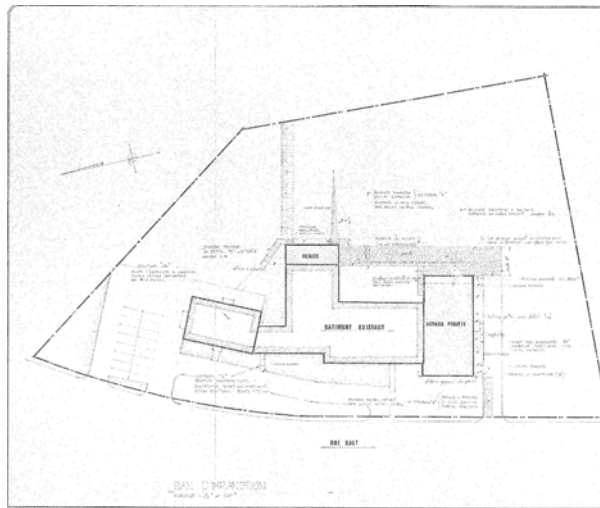
<sup>37</sup> CSRS, *Livre des minutes du CE*, 11 mars 1975 au 14 avril 1978, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 38.

<sup>38</sup> CSRS, *Livre des minutes du CE*, 11 mars 1975 au 14 avril 1978, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 52-53.

**21 octobre 1975 (75-777) :** les commissaires autorisent la signature d'un « contrat avec la firme Paul Talbot Sherbrooke ltée, pour le déplacement et le réaménagement de quatre (4) locaux modulaires à l'école Desranleau, pour un montant n'excédent pas \$ 58,900.00 »<sup>39</sup>

**15 janvier 1980 (CC 80-1531) :** les commissaires souhaitent remplacer les 4 classes modulaires « par une construction conventionnelle de cinq (5) classes » et une série de locaux supplémentaires<sup>40</sup>

**23 mars (CE 82-13205) et 25 mai 1982 (CE 82-13256) :** le CE retient les services de l'architecte Michel Jubinville, de la firme Jubinville & Mailhot, pour les travaux de réaménagement de l'école Desranleau<sup>41</sup>



Plan d'implantation du nouvel agrandissement de l'école Desranleau, mai 1982. (P-006-001-047, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

<sup>39</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 216.

<sup>40</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 144-145.

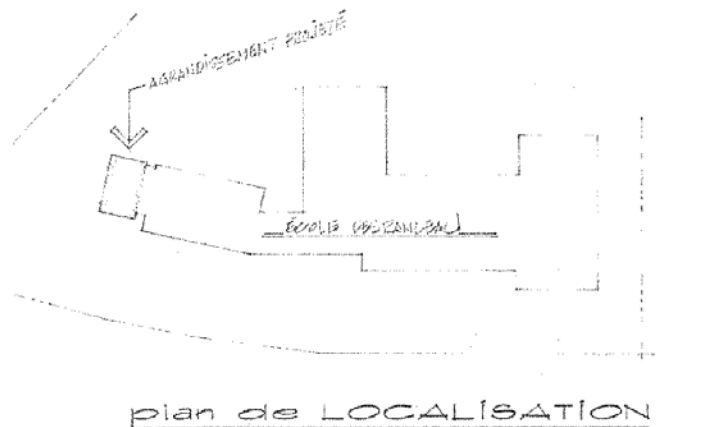
<sup>41</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 23 avril 1981 au 24 mars 1982, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 199 et CSCS, *Livre des minutes du CE*, 13 avril 1982 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 21.

**11 août 1982 (CC 82-2123) :** les commissaires accordent le contrat général pour l'agrandissement de l'école à la firme B. Champigny inc., pour la somme de 190 951,36 \$<sup>42</sup>

**29 mai 1985 (CE 85-14302) :** le CE autorise la corporation Fleurijeux inc. à implanter une aire de jeux sur le terrain de l'école<sup>43</sup>

**8 mars 1988 (CE 88-15393) :** le CE prolonge l'entente parc-école Desranleau de 1967 avec la municipalité de Fleurimont jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle politique de location de locaux<sup>44</sup>

**11 juin 1991 (CE 91-16544) :** le CE accorde le contrat de construction d'un laboratoire informatique à Construction Geoffroy inc., pour la somme de 53 500 \$<sup>45</sup> [selon les plans et devis de la firme CIMAISE]



Détail du plan d'implantation de l'ajout d'un laboratoire d'informatique, mars 1991. (P-006-002-006, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

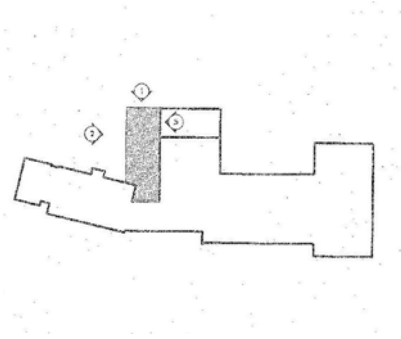
<sup>42</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 133.

<sup>43</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 207.

<sup>44</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 11 août 1987 au 29 août 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 119.

<sup>45</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 73.

**12 novembre 2002 (CE 2002-478) :** le CE autorise des modifications aux travaux d'agrandissement (salle multifonctionnelle) ; modifiant ainsi le contrat accordé à Construction Comco inc., pour la somme de 224 648,57 \$<sup>46</sup> [selon les plans et devis de Jubinville & Mailhot, architectes]



Détail du plan d'implantation de l'ajout de la salle multifonctionnelle, juin 2002. (P-006-002-018, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**9 novembre 2010 (CE 2010-1686) :** le CE retient les services de la firme d'architectes Ateliers Architecture, en vue de l'agrandissement de l'école prévu en 2011-2012<sup>47</sup>

**6 mai 2014 (CE 2014-2313) :** le CE autorise l'achat de modules de jeux pour le projet d'embellissement de la cour de l'école primaire Desranleau<sup>48</sup>

---

<sup>46</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 septembre 2001 au 20 septembre 2005, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 93.

<sup>47</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 13 octobre 2009 au 13 mars 2012, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 122-123.

<sup>48</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 10 avril 2012 au 9 décembre 2014, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 219.